FRC 3, 26821

CORPS LÉGISLATIF. 26821

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
12792

OPINION

ET PROJET DE RÉSOLUTION

PAR PERÈS (de la Haute-Garonne),

DANS la discussion du rapport d'une Commission concernant l'institution d'une nouvelle Fête relativement aux évènemens du 18 fructidor.

Séance du 2 Vendémiaire, an VI.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

IL y a un moyen de concilier les orateurs qui appuient & les orateurs qui combattent le projet d'une nouvelle fête, ceux qui pensent que ces sortes d'institutions doivent être rares pour être utiles, & ceux qui croient qu'elles ne peuvent être trop multipliées dans une République naissante. Comme

les premiers, je desire qu'une solemnité fasse connoître à nos derniers neveux les dangers que couroit la liberté sans la journée du 18 fructidor ; mais je m'oppose, comme les autres, à l'établissement de toute fête nouvelle. Ici, comme dans tous les cas, *rien de trop* est un mot plein de raison & de sagesse. Vous saisissez déja mon idée, citoyens législateurs, & vous voyez sans doute que ma proposition tend à ce que vous fondiez cette époque dans une autre qui lui ressemble, afin qu'un seul & même jour les voie célébrer l'une & l'autre : c'est des 9 & 10 thermidor que je veux parler, & je m'appuie sur des rapprochemens qui doivent frapper tous les bons esprits.

Que vîmes-nous en 1789? Un desir presque universel chez le Français, de voir extirper les innombrables abus dont il étoit la victime, & de se donner une Constitution qui lui garantît un meilleur gouvernement à l'avenir. La trahison & le parjure le font soupirer bientôt après la véritable liberté, & sur les débris du trône s'élève majestueusement la République; l'amour de la liberté se change alors en enthousiasme, & l'Europe, armée contre la France, recule avec effroi devant nos invincibles bataillons. Quel changement funeste s'opère alors dans l'intérieur! Nous passons rapidement, & sans presque nous en appercevoir, de l'enthousiasme à la licence, de la licence au délire, du délire à l'anarchie; l'anarchie nous conduit à la terreur, & la terreur semble nous avoir transformés en un peuple de cannibales. C'est là que nous attendoit le royalisme : il s'apprêtoit à profiter de la dissolution sociale, lorsque la Convention, reprenant toute sa force, foudroya ses projets avec le monstre qui les servoit si efficacement. Voilà le 9 thermidor, l'objet des bénédictions de la postérité la plus reculée. Serons-nous plus prudens à l'avenir? Hélas! nous sommes destinés à traverser toutes les erreurs, avant d'arriver au point que nous voulons atteindre.

Le courage qui fit le 9 thermidor, dégénéra bientôt en imprévoyance : l'imprévoyance devint tiédeur; la tiédeur devint relâchement; & ce relâchement ramenant les espé-

rances du royalisme qui ne dort jamais, la terreur reparoît sous d'autres livrées, & tout ce qui est républicain tombe sous le poignard des prêtres déportés, & des émigrés ouvertement favorisés par les représentans de Louis XVIII. Enfin nous étions en pleine contre-révolution le 17 fructidor de l'an 5, comme le 8 thermidor de l'an 2; & il doit être prouvé pour toute personne impartiale, que, sans la journée du 9, nous serions depuis long-temps la proie de la monarchie; de même que, sans celle du 18, nous ne pouvions manquer de le devenir incessamment; car la même ardeur, la même activité que nous montrions dans l'origine, pour bâtir l'édifice de notre liberté, nous les développions ensuite pour la détruire, & pour en disperser jusqu'à la dernière pierre. Or, qu'avons-nous fait, en dernier résultat, dans ces deux journées mémorables? Nous avons confondu le génie des rois qui nous attaque, aujourd'hui avec le bonnet rouge, demain avec le collet noir; & qui, prenant toutes les formes, se propose encore, soyez-en sûrs, de nous circonvenir pendant long temps. Nous avons consolidé la République jetée presque hors de sa base par les excès de la démagogie, & par les fureurs du royalisme. Nous avons enfin substitué le règne des lois à la dévorante anarchie & à la sanglante terreur. Oui, c'est la terreur, sur-tout, que nous aurons fait cesser à ces deux époques célèbres; & voilà pourquoi je demande qu'une seule fête les réunisse, comme plus propre à nous faire haïr à jamais ce détestable régime, & à nourrir dans nos ames les sentimens d'union, de paix, de justice & d'humanité qui caractérisent les vrais républicains. O peuple français! jusques à quand te laisseras-tu égarer par la perfidie? Quand veux-tu réfléchir enfin à tes véritables intérêts? Tu ne les trouveras ni dans un extrême, ni dans l'autre; ils sont dans l'abjuration sincère de l'ancien ordre des choses, dans un attachement solide & réel à la République; ils sont tous dans la ligne étroite de la Constitution & des lois: en-deçà & au-delà il n'existe que des écueils, & tu risques de te précipiter dans un nouvel

abîme d'infortunes, quand il ne dépend que de toi de goûter le repos & d'embraſſer le bonheur.

Voici mon projet de réſolution.

PROJET DE RÉSOLUTION.

Le Conſeil des Cinq-Cents, conſidérant que le Corps légiſlatif ne ſauroit trop s'empreſſer de conſacrer, par une fête nationale, les heureux événemens de la journée du 18 fructidor dernier;

Conſidérant que les circonſtances qui les ont néceſſités retraçoient les temps antérieurs au 9 thermidor de l'an 2, & voulant témoigner une horreur égale pour l'anarchie & la terreur, de quelque faction qu'elles ſoient l'ouvrage,

Déclare qu'il y a urgence.

Le Conſeil des Cinq-Cents, après avoir déclaré l'urgence, prend la réſolution ſuivante :

ARTICLE PREMIER.

La fête annuelle deſtinée à célébrer les événemens des 9 & 10 thermidor de l'an 2 aura auſſi pour objet les événemens du 18 fructidor de l'an 5.

II.

La préſente réſolution ſera imprimée; elle ſera portée au Conſeil des Anciens par un meſſager d'état.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an VI.